

**Récépissé de déclaration de changement de dénomination  
Société PAPREC CRV  
Commune de Villers-Saint-Paul**

**LA PRÉFÈTE DE L'OISE**  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code de l'environnement, notamment les livres V des parties législative et réglementaire ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R. 511-9 à R. 511-10 du Code de l'environnement ;

Vu l'article R. 512-68 du Code de l'environnement relatif aux conditions de déclaration de changement d'exploitant d'une installation classée ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 février 2018 autorisant la société NCI ENVIRONNEMENT à poursuivre les activités du centre de tri situé avenue Frédéric et Irène Joliot Curie sur le territoire de la commune de Villers-Saint-Paul ;

Vu l'arrêté préfectoral complémentaire du 27 janvier 2020 autorisant la société NCI ENVIRONNEMENT à poursuivre les activités du centre de tri susmentionné ;

Vu la déclaration du 17 juin 2021 par laquelle M. Frédéric BONAMY, en qualité de Directeur de la société PAPREC CRV, déclare un changement de dénomination sociale de la société NCI ENVIRONNEMENT en PAPREC CRV ;

Vu l'avis de l'inspecteur de l'environnement en date du 6 avril 2022 suite à la déclaration susmentionnée ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Oise,

**DÉLIVRE**

à la société PAPREC CRV (RCS Paris – 317 428 233) dont le siège social est situé 7, rue du Docteur Lancereaux à Paris (75008), récépissé de sa déclaration de changement de dénomination, faisant connaître que la SAS NCI ENVIRONNEMENT exploitant le centre de tri situé avenue Frédéric et Irène Joliot Curie sur le territoire de la commune de Villers-Saint-Paul, est devenue la SAS PAPREC CRV.

La SAS PAPREC CRV est tenue de respecter les arrêtés préfectoraux des 23 février 2018 et 27 janvier 2020.

Fait à Beauvais le **7 AVR. 2022**

Pour la Préfète et par délégation,  
Pour le Directeur départemental des territoires  
et par délégation,  
Le responsable du bureau de l'environnement



Christophe VALLET